

FICHE PROJET FÊTE DU LIVRE JEUNESSE 2022

ville de villeurbanne

Fête du livre jeunesse de Villeurbanne 2 et 3 avril 2022

« Lire fait grandir »

Fiche projet à retourner impérativement avant le 19 NOVEMBRE 2021

par mail : cecile.guyot@mairie-villeurbanne.fr

ou par courrier à l'adresse suivante :

**DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES**
hôtel de ville
place lazare goujon
métro gratte-ciel
69601 villeurbanne cedex
téléphone 04 78 03 67 74
télécopie 04 78 03 68 79

Mairie de Villeurbanne
Direction de l'action et du développement culturels
Fête du livre jeunesse
BP 65051
69601 Villeurbanne CEDEX

adresse postale
hôtel de ville
bp 65051
69601 villeurbanne cedex
en rappelant le service
concerné

Préambule

Dans le cadre de la Fête du livre jeunesse, une trentaine d'auteurs et d'illustrateurs sont invités à intervenir le jeudi 31 mars et/ou vendredi 1^{er} avril 2022 dans les établissements scolaires et les associations à caractère éducatif de Villeurbanne ainsi que dans les hôpitaux.

Ces interventions font l'objet d'un appel à projet adressé aux enseignants, éducateurs et animateurs en charge d'accueillir d'éventuelles interventions d'auteurs.

Les projets proposés doivent prendre comme point départ l'un des ouvrages du catalogue.

Une fois vos projets déposés, une commission de sélection se réunit afin d'attribuer les projets.

Le choix des projets retenus devra veiller à respecter certains équilibres :

- ⇒ équilibrer les projets par établissement et sur l'ensemble du territoire
- ⇒ équilibrer le nombre d'interventions par auteur(e) invité(e)
- ⇒ équilibrer les différents niveaux d'âge des enfants et des jeunes qui participeront aux projets

Par ailleurs, chaque projet sera examiné au vu des critères suivants :

- ⇒ nombre de classes et/ou de groupes impliqués dans le projet
- ⇒ priorité aux projets construits en partenariat (école / centre social, entre plusieurs classes, école primaire / collège...)
- ⇒ priorité aux projets des établissements en réseau d'éducation prioritaire.

L'ensemble des ouvrages présentés sera disponible en consultation sur place au Prêt aux collectivités, dès le lendemain des réunions de présentation.

Sachez également que si votre projet est accepté, vous aurez en prêt le livre choisi en plusieurs exemplaires ainsi qu'une sélection thématique si vous le souhaitez.

Attention, le catalogue des auteurs est susceptible d'être modifié.

Liste des documents à retourner complétés

Document n°1 : FICHE RÉCAPITULATIVE - pages 1 et 2 : à remplir par le responsable/coordonateur (directeur d'école, responsable du centre social, documentaliste en charge de plusieurs projets...).

Document n° 2 : FICHE PROJET - pages 3 et 4: à remplir par le(s) porteur(s) du projet.

Document n° 3 : CANDIDATURE STAND - page 5 : à remplir par le responsable / coordinateur.

***Merci de renseigner très lisiblement les informations de contacts :
emails et téléphones.***

Les modalités d'organisation et d'accueil

La réponse à votre demande de projet vous parviendra au plus tard à la rentrée de janvier 2022.

Calendrier des interventions

En fonction des disponibilités de l'auteur(e)/illustrateur (trice) et du nombre de projets déposés, nous pouvons être amenés à vous proposer des interventions entre février et avril. Néanmoins, la plupart des interventions seront regroupées la semaine précédant la Fête. Les interventions pourront avoir lieu le jeudi 31 mars et vendredi 1^{er} avril 2022.

Les transports

Pour les interventions, vous devez assurer certains déplacements de l'auteur

- L'auteur(e) intervient dès le matin : aller le chercher l'hôtel Mercure-Charpennes ;
- L'auteur(e) intervient en après-midi : aller le chercher dans la structure l'ayant accueilli le matin et le ramener à son hôtel en fin de journée.

En cas d'impossibilité majeure, merci de le signaler le plus tôt possible auprès de Cécile Guyot.

Les repas

Nous demandons également aux structures recevant les auteurs dès le matin, de prendre en charge le repas de midi (à la cantine, au restaurant, déjeuner offert...).

Pour information

- ✘ Pour des rencontres dans des conditions optimales, pas plus de 3 rencontres par jour, une seule classe à la fois (**soit pas plus de 3 classes par jour**).
- ✘ Les recommandations de la Charte en matière de rémunération des auteurs sont réévaluées et votées chaque année lors de son assemblée générale. Pour 2021/2022 les tarifs sont :
 - Journée complète : 453.56 euros brut
 - Demi-journée : 273.63 euros brut

Vos contacts

Si vous avez besoin d'aide pour formuler votre projet, vous pouvez contacter :

- **Rosanna Nardiello**, Prêt aux collectivités (3, rue du professeur Émile Bouvier) :
Tél. : 04 37 42 30 70
- **Emilie Denis**, Maison du livre, de l'image et du son (297, cours Émile Zola) :
Tél. : 04 26 10 14 31

Pour le suivi des projets, les modalités d'organisation et le lien avec les auteurs, vous pouvez contacter la Fête du livre jeunesse :

Cécile Guyot à la Direction de l'action et du développement culturels
au 04 78 03 67 41 ou par mail : cecile.guyot@mairie-villeurbanne.fr

Exposition de l'invitée d'honneur Magali LE HUCHE, Du 21 mars au 23 avril 2022.

Renseignements et inscriptions auprès de
Bénédicte Chazalon,
Secteur jeunesse, Maison du livre, de l'image et du son
Tél. : 04 78 68 04 04

DOCUMENT n° 1

FICHE RÉCAPITULATIVE

Identification de la structure

Cadre réservé à l'administration

Reçu le __ / __ / 2021

--	--	--

Fiche (recto/verso) à remplir par le responsable/coordonateur (directeur d'école, responsable du centre social ou documentaliste en charge de plusieurs projets...).

Dans le souci d'une meilleure organisation, nous invitons les responsables des structures à remplir ce document qui récapitule l'ensemble des projets déposés (uniquement les CHOIX N°1).

Attention ! Si votre établissement souhaite tenir un stand, il est impératif de remplir en complément la fiche CANDIDATURE STAND.

Établissement	
Adresse	
Téléphone	
Email	
Directeur et/ou coordinateur	
Signature et cachet de l'établissement	
Visa de l'I.E.N.	

Non, je ne tiendrai pas de stand

Oui, je souhaiterais tenir un stand **le samedi 2 et le dimanche 3 avril 2022, merci de remplir la fiche CANDIDATURE STAND**

**Récapitulatif des projets déposés à l'intérieur de votre structure
(à dupliquer si nécessaire)**

Projet déposé par :	
Tel. mobile	
Auteur et titre	
Classe de	
Nombre de classes	
Nombre d'enfants	

Projet déposé par :	
Tel. Mobile	
Auteur et titre	
Classe de	
Nombre de classes	
Nombre d'enfants	

Projet déposé par :	
Tel. mobile	
Auteur et titre	
Classe de	
Nombre de classes	
Nombre d'enfants	

Projet déposé par :	
Tel. mobile	
Auteur et titre	
Classe de	
Nombre de classes	
Nombre d'enfants	

Cadre réservé à l'administration

Reçu le __ / __ / 2021

--	--	--

DOCUMENT N° 2

FICHE PROJET

Fiche recto/verso à remplir par le porteur de projet.

Retour impératif : 19 NOVEMBRE AU PLUS TARD.

Choix n° 1

Nom de l'établissement / la structure :			
Auteur		Enseignant porteur du projet**	
		Téléphone	
Titre		Email	

** Pour les documentalistes porteurs de projet, merci d'indiquer aussi le nom de l'enseignant référent.

Classes concernées ou groupe par âge et nom de l'enseignant	Nombre d'enfants
Exemple : CP de M. Albert	27
1-	
2-	
3-	
4-	
5-	

Indiquer les jours où vous ne pouvez pas accueillir l'auteur : _____

Souhaitez-vous bénéficier des lots de livres du Prêt aux collectivités : Oui Non

Descriptif synthétique du projet

Merci de joindre, sur papier libre, le descriptif détaillé de votre projet, en rappelant le nom de l'établissement, l'enseignant porteur du projet et les classes concernées.

--

Au cas où votre premier choix n'est pas retenu, merci de proposer un second choix.

Choix n° 2

Auteur		Enseignant porteur du projet	
Titre		Téléphone	
		Email	

Classes concernées ou groupe par âge et nom de l'enseignant	Nombre d'enfants

Indiquer les jours où vous ne pouvez pas accueillir l'auteur : _____

Descriptif synthétique du projet (en quelques mots pour ce choix n°2) :

Cadre réservé à l'administration
Reçu le __ / __ / 2021

--	--	--

DOCUMENT N°3

CANDIDATURE STAND (recto verso)

à remplir par le responsable/coordonateur (directeur d'école, responsable du centre social, documentaliste en charge de plusieurs projets...).

Pour valoriser les travaux et créations réalisés lors des rencontres avec les auteurs et illustrateurs ou en écho à leurs travaux, la Fête du livre jeunesse propose la possibilité de tenir un stand dans *le Salon des curiosités* situé dans la salle annexe de la Salle Raphaël de Barros. Le responsable de la structure qui souhaite présenter ces travaux, doit en faire la demande en retournant cette fiche. Cette demande n'engage pas l'attribution définitive d'un stand. L'attribution du stand sera notifiée au plus tard le 25 février 2022.

Tenir un stand c'est :

- exposer, présenter les travaux réalisés par les enfants pendant la rencontre avec l'invité. C'est aussi représenter l'école ;
- le stand est tenu au titre de l'établissement scolaire représenté dans son ensemble
- le stand doit obligatoirement être tenu en continu (de 10 à 19 heures) par les équipes des structures, les deux jours du week-end de la manifestation (sans exception)
- les stands sont partagés entre plusieurs établissements
- la vente n'est pas autorisée
- les demandes de matériel audiovisuel ne peuvent pas être accordées
- une fois l'implantation des stands réalisés, aucun changement ne sera possible.

À retourner, avant le 19 novembre 2021

Structures représentées : _____

Responsable du stand : _____

Adresse : _____

Code postal/Ville : _____

☎ : _____

Adresses e-mail : _____

Non, je ne tiendrai pas de stand

Oui, je souhaite un stand les **2 et 3 avril 2022**

- Installation le vendredi 1^{er} avril de 14 à 19 heures
- Démontage ; le dimanche 3 avril à partir de 18 h 30

Merci de respecter ces horaires de montage et de démontage.

Descriptif et contenu du stand et nombre de projets/classes présentés :

Besoins logistiques spécifiques (matériel ou autres) :